

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Formations Postgrades

Formation continue certifiée
Master of Advanced Studies - MAS

Et si vous deveniez coach ?

DAS + 31 crédits ECTS – Volée 2022 - 2024

Plus d'informations sur candidat.hepl.ch/pg

hep/

Table des matières

Préambule	4
Formations postgrades de la HEP Vaud	4
Introduction	4
Principes de formation	5
Séance d'information	5
Présentation générale de la formation	6
Compétences travaillées	6
Public cible	6
Organisation des études	6
Programme de la formation	7
Calendrier de la formation	13
Structure modulaire	13
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	14
Principe de l'évaluation	14
Lieu de la formation	15
Direction	15
Equipe pédagogique	15
Évaluation des modules et du cursus	15
Frais d'inscription et taxes	16
Services aux participant·e·s	16
Service académique	16
Conditions d'admission	16
Procédure d'inscription à la formation	17
Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'Etat de Vaud	18
Inscription en cas d'auditrice ou auditeur	18
Carte d'inscription	18
Conditions en cas de désistement	18
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	19
Campus de la HEP Vaud	19
Base juridique	19

Préambule

Formations postgrades de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'Enseignement et de Recherche «Développement de l'enfant à l'adulte» (UER DV).

Les formations postgrades de type:

- [Certificate of Advanced Studies \(CAS\)](#) (entre 10 et 29 crédits ECTS¹)
- [Diploma of Advanced Studies \(DAS\)](#) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- [Master of Advanced Studies \(MAS\)](#) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Les organisations font face à des problèmes complexes, et à une nécessité constante de changement, d'évolution ou d'apprentissage dans le but d'améliorer ou d'adapter leurs prestations. Une importance est accordée au développement à la fois des individus, des groupes et des organisations.

A cette fin, les compétences en accompagnement sont de plus en plus requises sur des terrains aussi variés que ceux de l'enseignement, de la formation d'adultes, de la santé, du travail social, du management et des RH.

Ce MAS s'inscrit dans la continuité du DAS « Accompagnement individuel et collectif. Coaching et analyse de pratiques professionnelles ». Il vise à développer les compétences en accompagnement d'individus et de groupes préalablement acquises dans le DAS, afin d'agir et intervenir au sein des organisations humaines dans une posture d'accompagnement. Ces interventions seront abordées dans une logique de complexité. Intervenir dans un système complexe suppose de chercher et construire avec les acteurs une démarche pertinente, de la réguler, comme de questionner l'implication de l'intervenant sur le système dans lequel la démarche se déroule.

Le volume de ce MAS est de 61 ECTS. Il s'agit des 30 ECTS du DAS, ou d'un titre jugé équivalent, complétés par 31 ECTS supplémentaires.



¹ ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

La formation débouche sur l'obtention du titre **MAS en pratiques d'accompagnement. Intervenir dans la complexité**. Dans ce guide, nous détaillons le programme de formation relatif aux 31 ECTS complémentaires au DAS préalablement acquis. Les informations relatives au DAS se trouvent sur le site internet de la HEP-VD à l'adresse <http://candidat.hepl.ch/das-coaching>.

L'offre de formation certifiée à l'accompagnement de la HEP Vaud a débuté par la mise en place d'un CAS en 2007. Pour tenir compte des demandes des participants et de l'évolution des besoins des établissements, cette offre s'est transformée en DAS dès 2014. Depuis 2018, le présent programme complète le DAS par la possibilité d'obtenir un MAS. Il correspond à la 2ème édition et ouvre tous les quatre ans.

Principes de formation

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants:

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques;
- prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socio-professionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Séance d'information

Une soirée d'information aura lieu à la HEP Vaud le **16 janvier 2022 de 18h00 à 19h00** en salle C31-218 pour le MAS (et le 17 janvier dans la même salle à la même heure pour le DAS). En cas de participation, merci d'annoncer votre présence par mail : filiere-pg@hepl.ch

Remarque : compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'accès à la HEP Vaud n'est autorisé qu'aux personnes en mesure de présenter un certificat COVID-19 et une pièce d'identité. En cas de changement de directives, votre inscription nous permettra de vous envoyer un lien pour une connexion à une séance virtuelle.

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

A l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

Connaissances et compréhension

1. Développer des repères théoriques sur la dimension collective ;
2. Développer des repères sur la dimension organisationnelle et l'accompagnement du changement ;

Application des connaissances et de la compréhension

3. Adapter le rôle et la posture d'accompagnant en fonction des demandes, du contexte organisationnel et de leur évolution ;
4. Faciliter les processus collectifs ;
5. Accompagner le changement ;

Capacité de former des jugements

6. Tenir compte de la complexité des dimensions collectives, organisationnelles et du travail ;

Savoir-faire en termes de communication

7. Mettre en œuvre des habiletés en communication pour mener à bien le processus d'accompagnement ;

Capacités d'apprentissage en autonomie

8. Se donner des moyens pour évaluer sa pratique ainsi que des objectifs de développement ;
9. Mener une démarche de recherche-action dans une visée de développement professionnel.

Le référentiel de compétences du MAS s'inscrit en prolongement de celui du DAS, en y intégrant des composantes spécifiques traitant des aspects organisationnels.

Les objectifs de formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Le MAS s'adresse à tout professionnel, interne ou externe à une organisation, quelle que soit sa fonction, amené à accompagner, aider, soutenir, encadrer, mettre en projet des individus, des groupes ou une organisation.

Il peut s'agir par exemple :

- des professionnels occupant des fonctions d'accompagnement (coach interne ou externe à une organisation, consultant, conseiller, formateur, etc.) ;
- des cadres (direction, responsable d'équipe ou de projets, etc.);
- des leaders transversaux (promoteurs de projet, agent de développement, de démarche qualité, de formation permanente, etc.)
- des professionnels offrant des formes de soutien et d'aide (médiateur, animateur santé, infirmière, travailleur social, personne ressource, etc.).

Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de deux modules thématiques « Comprendre les dynamiques de développement organisationnel et professionnel » de 7 ECTS, « Intervenir par l'accompagnement dans l'organisation » de 7 ECTS, d'un module d'intégration et de co-développement professionnel de 6 ECTS et d'un module de travail de mémoire de 8 ECTS. Enfin, un module transversal « Du changement de pratiques au développement organisationnel : Introduction à la dimension collective de l'activité » – en lien

avec d'autres programmes de formation – complète la formation à hauteur de 3 ECTS pour un total de 31 ECTS.

La formation se réalise à temps partiel et correspond à un volume de travail d'environ 930 heures dont 300 heures de formation à la HEP.

La durée du programme standard est de 4 semestres. Il est toutefois possible d'étendre cette durée d'études (maximum deux semestres, congés éventuels compris ; cas particuliers sont réservés ; s'informer auprès du Service académique).

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
M1 Du changement de pratiques au développement organisationnel 3 ECTS - 4.5 jours		M3 Intervenir par l'accompagnement dans l'organisation 7 ECTS - 10.5 jours	
M2 Comprendre les dynamiques de développement organisationnel et professionnel 7 ECTS - 10.5 jours			
M4 Intégration et co-développement professionnel 6 ECTS - 7 jours			
M5 Travail de mémoire 8 ECTS - 4 jours			

Tableau 1 : vue d'ensemble de la formation 2022-2024

Programme de la formation

Module 1 - Du changement de pratiques au développement organisationnel : Introduction à la dimension collective de l'activité (3 ECTS)

Ce module a pour visée de mieux comprendre les processus à travers lesquels de nouvelles pratiques peuvent se développer. Des intervenant-e-s de divers pays, au bénéfice d'une expertise et d'une expérience avérées, présenteront des approches conceptuelles et des démarches éprouvées, sur les processus participatifs et l'accompagnement du changement. Les échanges entre participant-e-s, occupant des fonctions diverses au sein de différents établissements, permettront de comprendre les enjeux et les facteurs transversaux, à prendre en considération pour soutenir le développement des pratiques et des organisations. Les mises en dialogue entre acteurs du terrain impliqués dans des thématiques variées (inclusion, développement durable, numérique, didactique – en l'occurrence des mathématiques, etc.) visent également à réfléchir aux articulations nécessaires et aux synergies possibles entre les projets liés à ces diverses thématiques.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASFA100-1	Cadrage et apports conceptuels	0.5	1.5
MASFA100-2	Séminaire intersectoriel	1	1.5
	Total	1.5	3

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure :

- de situer leur action et leur rôle, pour favoriser des processus de co-développement professionnel et contribuer au changement collectif
- d'appréhender les freins et les moteurs qui se manifestent lors de ces processus, pour impliquer d'avantage les différents acteurs en donnant du sens au changement mais aussi aux résistances qu'elles ou ils peuvent susciter
- de réfléchir à l'articulation et aux synergies possibles entre les différents projets menés au sein d'un établissement scolaire
- d'identifier et de mobiliser les formes de soutien dont elles ou ils ont besoin pour le développement de leurs propres pratiques.

Modalités pédagogiques

MASFA100-1 : Apports conceptuels, témoignages et travail interactif

MASFA100-2 : Accompagnement collectif des projets et défis rencontrés par les participant·e·s dans leur pratique, partage d'expériences, mobilisation et mise en débat des apports conceptuels de l'unité 1.

Modalités de certification du module

Travail réflexif mené tout au long du module, centré sur le développement des pratiques et projets du/de la participant·e, et favorisant les liens théorie-pratique.

MASFA100-1 - Cadrage et apports conceptuels

Contenus

L'objectif de ce cours est d'apporter un cadrage théorique sur la thématique de changement des pratiques et du développement organisationnel avec des intervenant·e·s de plusieurs pays apportant conjointement une large expérience dans le domaine. Seront présentées et travaillées entre autres les notions de soutien au développement de l'activité, de changement émergent, de partage des préoccupations et de leadership distribué.

MASFA100-2 - Séminaires de travail intersectoriels

Contenus

Les objectifs de cette unité sont :

- d'accompagner le développement des projets et des pratiques des participant·e·s, en prenant en considération les particularités de leurs environnements professionnels, des fonctions qu'elles ou ils occupent, et des spécificités liées aux diverses thématiques
- d'identifier les aspects fondamentaux du développement professionnel et organisationnel, et les enjeux de ces types de changement, par les échanges entre acteurs impliqués dans des thématiques diverses
- de réfléchir aux possibilités de coordination, d'articulation et de synergie entre les divers projets portés conjointement au sein des établissements scolaires
- d'expérimenter des dispositifs structurés d'échanges en collectif soutenant le développement professionnel des participant·e·s

Intervenants

- Marco Allenbach
- Laurent Droz

Intervenant·e·s externes

- Gérard Aymon
- Céline Bareil
- Michèle Garant

Module 2 - Comprendre les dynamiques de développement organisationnel et professionnel (7 ECTS)

Accompagner dans une organisation implique de comprendre les enjeux relatifs à l'organisation et ses différents acteurs, ainsi que les leviers et les obstacles possibles, afin de réfléchir à la pertinence des démarches d'accompagnement au sein de celle-ci. Dans ce module, nous proposons des savoirs permettant de comprendre les organisations, tant dans leur structure et processus organisationnels (MASFA200-2) que dans les processus humains et dynamiques collectives au cœur du travail (MASFA200-3). Nous abordons également différents courants théoriques concernant le développement organisationnel (MASFA200-1).

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASFA200-1	Des théories des organisations au développement organisationnel	3	2
MASFA200-2	Structure et processus organisationnels	1.5	2
MASFA200-3	Enjeux et processus humains et collectifs au sein des organisations		2
	Total	4.5	6

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- Connaître plusieurs référentiels théoriques pour comprendre l'organisation et les pratiques d'accompagnement
- prendre en compte la complexité de la dimension individuelle, collective, organisationnelle et du travail.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travail en duo et/ou sous-groupe, analyse de pratiques, activités de réflexion, témoignages

Modalités de certification du module

Des consignes précises sont remises en début de formation.

Certification : juin 2023

MASFA200-1 - Des théories des organisations au développement organisationnel

Contenus

- Les organisations : passé, présent et futur
- Quelles clés de compréhension des fonctionnements organisationnels

Intervenants externes

MASFA200-2 - Structure et processus organisationnels

Contenus

- Le développement de l'organisation et de l'action organisée
- L'apport de la sociologie des organisations et de la sociologie de la traduction
- Comprendre l'organisation comme un système vivant
- Tous leaders ? Ou comment créer les conditions de l'adaptation organisationnelle par l'intégration de la dimension de complexité

Intervenants

- Marco Allenbach
- intervenant-e-s externes

MASFA200-3 - Enjeux et processus humains et collectifs au sein des organisations

Contenus

- Comprendre le fonctionnement des organisations, agir sur la motivation des acteurs et prévenir la souffrance au travail
- Risques psychosociaux, gérer leurs conséquences et prévenir leurs causes

Intervenantes

- Nadia Droz
- Anny Wahlen

Module 3 - Intervenir par l'accompagnement dans l'organisation (7 ECTS)

L'accompagnement n'est pas qu'une méthode d'intervention mais implique une posture et un rôle spécifique. Accompagner demande de construire un partenariat avec l'organisation dans laquelle l'intervention se déroule. Il s'agit de « faire ensemble » et non de faire « à la place de », dans une logique de co-responsabilité. Ainsi, nous portons tout d'abord un regard critique sur les divers modèles d'intervention et d'accompagnement (MASFA300-1) puis nous abordons la diversité des démarches d'accompagnement dans les organisations ainsi que les risques et opportunités de celles-ci (MASFA300-2). Puisque changer un système humain ne peut se faire sans la participation de celui-ci dans l'intervention, la co-construction et la régulation de la démarche ainsi que la négociation de son rôle ont toute leur importance (MASFA300-3).

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASFA300-1	Intervenir, accompagner, conseiller, gérer, piloter le changement dans l'organisation : quel rôle et quelle complexité ?	3	2.5
MASFA300-2	Modèles d'intervention et d'accompagnement du changement dans les organisations, différentes approches du développement organisationnel (DO)	2	1
MASFA300-3	Méthodes et gestes professionnels spécifiques	1	1
	Total	6	4.5

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- Connaître diverses méthodologies d'intervention
- Travailler dans la complexité : prendre en compte leur propre implication dans les systèmes étudiés et s'engager dans une analyse avec, plutôt que sur, les collectifs et les organisations
- Clarifier leur rôle dans une démarche d'accompagnement
- Développer des gestes professionnels en animation et de rédaction d'une offre

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travail en duo et/ou sous-groupe, analyse de pratiques, activités de réflexion, témoignages

Modalités de certification du module

La certification de ce module repose sur l'analyse d'une pratique d'accompagnement professionnel (individuel, collectif ou organisationnel) et de sa pertinence pour l'organisation dans laquelle vous l'aurez mise en oeuvre. Il peut s'agir soit d'une pratique d'accompagnement intégrée à une fonction, soit de la conduite d'une démarche d'accompagnement.

Des consignes précises sont remises en début de formation.

Certification : juin 2024

MASFA300-1 - Intervenir, accompagner, conseiller, gérer, piloter le changement dans l'organisation : quel rôle et quelle complexité?

Contenus

- Approches d'intervention en organisation
- Accompagner les personnes dans un changement complexe au sein d'une organisation
- Quel rôle et quelle complexité ?

Intervenant-e-s internes et externes

MASFA300-2 - Modèles d'intervention et d'accompagnement du changement dans les organisations, différentes approches du développement organisationnel (DO)

Contenus

- Approches d'intervention en organisation
- Pratiques d'accompagnement et contexte organisationnel
- Démarches d'analyse institutionnelle et organisationnelle
- Démarches d'accompagnement collectif au sein d'une organisation : APP, supervision d'équipe, communauté de pratique, etc.

Intervenant-e-s internes et externes

MASFA300-3: Méthodes et gestes professionnels spécifiques

Contenus

- Projet et gestion de projet
- De la commande au bilan de l'intervention : outils et pratiques contractuels
- Savoir rédiger une offre et élaborer une méthodologie d'intervention

Intervenantes

- Fabienne Brugger-Kauffmann
- Nathalie Valière

Module 4 - Intégration et co-développement professionnel (6 crédits)

Ce module est proposé tout au long de la formation. Dans celui-ci, nous proposons diverses démarches permettant la réflexivité par l'intervision (partage d'expériences, analyse de pratiques professionnelles, démarche d'écriture) et la supervision.

Il vise d'une part à permettre d'articuler les contenus des modules 1, 2 et 3 en pertinence au projet professionnel de chaque participant-e. Il vise également à soutenir la ou le participant-e dans la construction identitaire de son rôle d'accompagnant-e, en travaillant l'articulation entre la fonction qu'elle ou il occupe au regard de l'organisation dans laquelle elle ou il intervient ou travaille, le contexte et la posture d'accompagnement.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASFA400-1	Séminaire d'intégration	2	1	2	2

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- Développer leur propre projet professionnel, style, identité et rôle
- Développer leur savoir-analyser
- Apprendre à identifier leurs besoins comme intervenant-e-s en organisation

Modalités pédagogiques

Partage d'expériences, analyse de pratiques professionnelles, démarche d'écriture

Modalités de certification du module

Ce module est validé par la présence et la participation aux séances collectives.

Des consignes précises sont remises en début de formation.

Certification : juin 2024

Intervenants

- Marco Allenbach
- Laurent Droz

Module 5 - Travail de mémoire (8 crédits)

La participante ou le participant rédige un mémoire de recherche intégrant une problématisation avec références théoriques et dimension empirique en lien avec une ou des pratiques d'accompagnement.

En participant à une recherche ou en menant la sienne, elle ou il expérimente :

- comment des démarches d'accompagnement peuvent contribuer à la construction ou à l'analyse de données intéressantes en termes de recherche
- comment certaines modalités de recherche peuvent représenter une forme d'accompagnement pour les sujets de la recherche
- en quoi l'engagement dans certains types de recherche peut contribuer au développement de ses propres pratiques et projets professionnels.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASFA500-1	Séminaire d'accompagnement	1	1	1	1

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de contribuer aux liens entre recherche et accompagnement : recherche-actions, recherche intervention ou recherche collaborative

Modalités pédagogiques

- De la pratique à la réflexion puis à l'analyse
- De l'analyse à la rédaction d'un tout cohérent et utile pour sa pratique et celle des autres

Modalités de certification du module

Pour la réalisation de ce travail, la participante ou le participant bénéficie d'une direction par une formatrice ou un formateur de la HEP, qu'il peut choisir librement en fonction de ses intérêts et affinités, et de séminaires de recherche.

Certification : août 2024

Calendrier de la formation

La formation a lieu de septembre 2022 à août 2024. Les dates et salles de la première année de formation seront précisées aux personnes admises au mois de mai 2022. Les temps de formation ont lieu généralement de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le calendrier de la deuxième année sera communiqué au printemps 2023.

Structure modulaire

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s ;
- d'une modalité d'évaluation qui certifie ou valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant-e-s au terme de leur formation.

Nom du module		Compétences (voir page 6)									ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
MASFA100	Module transversal	X		X	X	X		X			3
MASFA200	Comprendre l'organisation et son développement	X	X				X				7
MASFA300	Intervenir par l'accompagnement dans l'organisation		X	X	X	X		X			7
MASFA400	Intégration et co-développement professionnel			X	X	X			X		6
MASFA500	Travail de mémoire						X		X	X	8

Principe de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant-e-s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative et les modules validés par la présence ont un résultat indiqué par la mention acquis ou non-acquis.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant-e-s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Co-responsable du MAS en pratiques d'accompagnement. Intervenir dans la complexité

- **Marco Allenbach**, professeur HEP associé, Unité d'enseignement et de recherche «Développement de l'enfant à l'adulte» (DV)
- **Laurent Droz**, chargé d'enseignement, Unité d'enseignement et de recherche «Développement de l'enfant à l'adulte» (DV)

Responsable du pilotage des formations postgrades

- **Amaury Daele**, professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades
- **Annick Rossier Morel**, collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

Equipe pédagogique

Formatrices et formateurs issus de l'UER «Développement de l'enfant à l'adulte»

- **Marco Allenbach**, professeur HEP associé
- **Laurent Droz**, chargé d'enseignement
- **Laetitia Progin**, professeure HEP associée

Formatrice issue du Centre assurance qualité

- **Nathalie Valière**, chargée de missions auprès du Recteur, sociologue, professeure formatrice et co-responsable du Centre assurance qualité

Formatrices et formateurs externes

- **Gérard Aymon**, directeur d'établissement scolaire, val d'Hérens
- **Céline Bareil**, professeure titulaire et psychologue du travail et des organisations, HEC Montréal, Canada
- **Séphora Boucenna**, enseignante-chercheuse, docteure en Sciences de l'éducation, Pôle Formation continue, Département Education et Technologie, Université de Namur
- **Fabienne Brugger Kauffmann**, psychologue FSP - psy4work.ch, intervenante en organisation
- **Charles Chalverat**, formateur, superviseur, consultant, professeur honoraire de l'EESP/HES-SO Santé/Social
- **Nadia Droz**, psychologue FSP - psy4work.ch, spécialiste en santé au travail
- **Michèle Garant**, professeure émérite de l'Université catholique de Louvain, vice-présidente de l'Académie luxembourgeoise.
- **Sibylle Heunert Doulfakar**, psychologue du travail et des organisations, FSP, psy4work.ch, consultante en développement organisationnel
- **Anny Wahlen**, psychologue FSP - psy4work.ch, spécialisée en développement organisationnel

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant·e·s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participantes est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du responsable du MAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : **CHF 100.—**

Coût de cette formation : **CHF 11'500.—**

En principe, la finance de formation est divisée à parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02_01](#), article 13 ; etudiant.hepl.ch/directives).

Services aux participant-e-s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades
Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
1014 Lausanne

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles:

candidat.hepl.ch/pg > page «Questions fréquentes»
candidat.hepl.ch/mas-coaching

Conditions d'admission

Pour accéder à la formation, les candidates ou candidats doivent répondre aux conditions suivantes:

- être titulaire du DAS « Accompagnement individuel et collectif : Coaching et analyse de pratiques professionnelles » - peut être acquis en janvier 2022 - ou d'un titre jugé équivalent
- s'engager à avoir, durant la formation, une pratique d'accompagnement professionnel (individuel, collectif ou organisationnel) dans le cadre d'une organisation ; il peut s'agir soit d'une pratique d'accompagnement intégrée à une fonction, soit la conduite d'au moins une démarche d'accompagnement

Admission en cas de non possession des titres requis

Si le ou la candidat-e n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il ou elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature ([Directive 05_03](#) ; etudiant.hepl.ch/directives).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

Renseignements auprès du conseiller aux études:

Téléphone: +41 21 316 92 70

e-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation de l'autorité cantonale d'engagement concernée². Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP et du SESAF ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

Le personnel HEP effectue une démarche individuelle auprès du service RH. [Plus d'informations](#)

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 février**.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat·e·s sont retenu·e·s conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS, MAS \(etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep\)](http://reglement.des.etudes.menant.a.un.CAS.DAS.MAS.etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.– **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT: BCVLCH2LXXX); titulaire: Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom «Finance Inscription_Nom_Prénom»**.

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe le ou la candidat·e de sa décision dans les meilleurs délais mais au plus tard à la **mi-avril**.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence [Directive 05_04 ; etudiant.hepl.ch/directives](http://Directive.05.04.etudiant.hepl.ch/directives)). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 août 2022.

Se renseigner auprès du conseiller aux études postgrades:

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

² DGEO, Direction RH, Admission, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne ; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques (ne concerne pas les établissements subventionnés pour qui le préavis de la direction d'établissement suffit): SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'Etat de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation délivrée par le Service employeur concerné (voir ci-dessus «Procédure d'inscription à la formation»), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient:

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation;
- des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation (renseignements et informations auprès du service employeur concerné);
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement).

Les professionnel·le·s de la HEP Vaud ne sont pas considéré·e·s comme employé·e DFJC. La prise en charge du coût de la formation est réglée par la Directive 03_16 qui décrit les conditions de soutien de la HEP Vaud à la formation diplômante. La procédure s'effectue auprès du service RH.

Inscription en cas d'auditrice ou auditeur

Les enseignements du MAS FA ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

Toutefois, certaines journées de formation du module transversal pourront être accessibles par la formation continue attestée de la HEP Vaud, sous réserve de places suffisantes :

- 24.11.2022 après-midi (Céline Bareil)
- 8.3.2023 et 9.3.2023 (Michèle Garant)
- 4.4.2023 (Marco Allenbach et Gérard Aymon)
- 30.5.2023 (Céline Bareil)

Carte d'inscription

Les participant·e·s de formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-pg@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.- par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le ou la participant-e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le ou la participant-e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant-e-s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) : etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

[Directive 05_53 \(etudiant.hepl.ch/directives\)](http://etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au MAS Pratiques d'accompagnement : intervenir dans la complexité.

hep/ Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Tél.: +41 21 316 92 70
etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch

